

Vie des Quartiers - Service Vie Associative - Subvention exceptionnelle à l'UNICEF pour les enfants pakistanais

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Les pluies torrentielles de la mousson tombées ces dernières semaines au Pakistan ont provoqué des inondations faisant de nombreuses victimes et d'énormes dégâts dans les 7 provinces du pays.

Celles-ci ont causé la destruction de nombreuses infrastructures, beaucoup d'hôpitaux et d'écoles sont endommagés ainsi que les systèmes d'assainissement, 80 % des puits d'eau potable ont été détruits.

Selon l'ONU, 15,4 millions de personnes ont été touchées, parmi lesquelles 6 millions d'enfants dont 3,5 nécessitent des secours d'urgence. Les plus grandes menaces sont les maladies liées à l'eau comme la diarrhée et le choléra, particulièrement mortelles pour les enfants.

Par delà l'urgence, il convient aussi de protéger les enfants contre les risques d'isolement, de violences, d'exploitation et de permettre leur retour à l'école dans les meilleurs délais.

Pour venir en aide aux habitants des zones sinistrées, il est proposé que Besançon, Ville UNICEF amie des enfants, attribue une subvention de 3 000 € à l'UNICEF dans le cadre de l'appel de fonds «Unissons-nous pour les enfants : inondations historiques au Pakistan».

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur le chapitre 65.020.6574 service 47047.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette aide.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.